



agenda ...

Pour mémoire

Du 2 au 6, du 9 au 13, du 16 au 20 février :

Déploiement des formations des agents publics à l'Épreuve théorique générale (ETG)

Du 9 au 11 février :

Formation continue des animateurs PAP (Lyon)

Du 16 au 20 février :

Formation continue « harmonisation B » à la DDTM 76

Du 2 février au 20 mars :

Formation continue des Inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière aux qualifications de la catégorie « groupe lourd » du permis de conduire

À venir

Du 2 au 6 mars :

Épreuves d'admission du concours d'accès au grade d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière de 3^{ème} classe, recrutement « Ile-de-France »

Du 16 mars au 3 avril :

Épreuves d'admission de l'examen du Brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur (BAFM)

Du 16 au 27 mars :

Retour en formation de la promotion 2014 des délégués au permis de conduire et à la sécurité routière

actualités ...

UN NOUVEAU RESPONSABLE DES FORMATIONS INSTITUTIONNELLES À LA DIRECTION DES FORMATIONS ET DE LA COMMERCIALISATION



Frédéric XOLIN, Délégué au permis de conduire et à la sécurité routière (DPCSR), a pris ses nouvelles fonctions le 2 février dernier, succédant à Karine JACOBBERGER.

Monsieur XOLIN était jusqu'à présent DPCSR, chargé des départements de la

Meuse et des Vosges. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe.

NATHALIE COLIN, DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR REÇUE À L'INSERR



Le mardi 3 février, Madame Nathalie COLIN, directrice des ressources humaines au ministère de l'intérieur, accompagnée de Christophe CAROL, chef du bureau du recrutement et de la promotion, ont été accueillies à l'INSERR. Ce fut l'occasion de visiter l'institut et de présenter les différentes activités de notre organisme.

LA DDTM 76 FORME SES AGENTS

L'harmonisation des pratiques d'évaluation des candidats à la catégorie B du permis de conduire était au programme des Inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR) de la Seine-Maritime dans le cadre de la formation continue, du 16 au 19 février derniers. Rappels théoriques et partages d'expériences ont enrichi les échanges entre les agents et l'intervenant.

PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ÉCRITES DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS DES AGENTS DÉLÉGUÉS ET INSPECTEURS AU PERMIS DE CONDUIRE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'INSERR a été retenu, par le ministère de l'Intérieur, comme organisme chargé des préparations aux épreuves écrites des concours internes et examens professionnels de catégories A et B de la filière de la sécurité routière. Il s'agit des concours interne d'accès aux corps de délégué et d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière et des examens professionnels d'accès au grade de délégué principal et d'inspecteur au permis de conduire et de la sécurité routière de 2^{ème} classe.

A ce titre, différentes épreuves écrites (note administrative, note de synthèse, questionnaire à choix multiple et à réponses courtes) ont été conçues et proposées aux inscrits à ces préparations pour leur permettre de s'entraîner aux épreuves écrites des concours.

Sensibilisation aux risques routiers : une formation théorique et pratique (audit de conduite)

318€ TTC

Le risque routier constitue la première cause de mortalité au travail. Un accident de la route sur deux se produit dans le cadre des déplacements professionnels (missions, trajets « domicile/travail »).

L'INSERR vous propose une formation alliant théorie et pratique (audit de conduite), permettant d'échanger les différents points de vue à l'aide d'ateliers spécifiques sur les thèmes de la sécurité routière.

Une session de formation est organisée à Nevers le jeudi 12 mars 2015. Quelques places sont encore disponibles.

Pour plus de renseignements, contactez nos services par mail : evelyne.thalamy@inserr.fr ou par téléphone au 03.86.59.90.57



ECHOS

Directeur de la publication :
Christophe BERNARD
Assistante Communication :
Nathalie VIDOT
Conception : HB Création

INSERR

122 Rue des Montapins
CS 20015 - 58028 NEVERS Cedex
Tél : 03.86.59.90.59
Fax : 03.86.59.53.82
www.inserr.fr

à retenir...

Les **jeudis** de l'INSERR

« **SOMMEIL, VIGILANCE ET CONDUITE** »

L'INSERR organise sa première conférence-débat de l'année, en partenariat avec la ville de Nevers.

A cette occasion, l'INSERR a choisi de s'intéresser au sommeil, à la somnolence responsable de 15 à 20 % des accidents de la route.

A l'origine d'un accident sur trois sur autoroute (première cause de mortalité sur ce réseau), la somnolence au volant doit être prise très au sérieux.

Pour débattre de ce sujet, nos invités sont les docteurs Philippe EMENT, docteur en médecine, attaché au Centre du sommeil et de la vigilance de l'Hôtel-Dieu (Paris) et Bernard LAUMON, docteur en médecine, directeur de recherche en épidémiologie à l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR).

Rendez-vous le jeudi 19 mars 2015 à 18h00 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre (CCI), place Carnot à Nevers.

Vous souhaitez communiquer sur le bulletin de l'INSERR, contactez-nous info@inserr.fr

Les fonctionnaires stagiaires délégués et inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière, issus des promotions 2014, achèvent leur formation initiale.



Après avoir suivi une formation initiale de 6 mois en école (du 1^{er} septembre au 12 décembre 2014), les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR), ont poursuivi leur formation pratique sur le terrain par un stage d'apprentissage des compétences, sous tutorat, en janvier dernier.

Ce stage est sanctionné par la délivrance d'une accréditation provisoire, après une évaluation des capacités professionnelles, par un délégué au permis de conduire et à la sécurité routière, désigné à cet effet, et après délibération d'un jury convoqué à cet effet à l'INSERR.

Les vingt-quatre agents stagiaires issus de la promotion 2014 ont reçu leur accréditation provisoire. Ils ont ainsi pu rejoindre le terrain pour poursuivre leur apprentissage, en stage de consolidation des compétences pendant lequel ils effectueront seuls des examens. Leur accréditation définitive sera délivrée sous réserve notamment de l'obtention de la qualification à l'évaluation des candidats à la catégorie « motocyclette » du permis de conduire.



Les délégués au permis de conduire et à la sécurité routière (DPCSR) terminent également leur cycle de formation initiale.

Entrés à l'INSERR en août dernier, ils ont rejoint leur département d'affectation le 9 février 2015.

Ils poursuivent leur formation théorique et pratique sur le ter-

rain permettant ainsi de rencontrer leur hiérarchie et faire connaissance avec les équipes qu'ils auront à encadrer.

Après une longue période d'immersion en situation réelle de prise de poste, ils devront assurer la soutenance d'un projet managérial en juin prochain, épreuve qui parachève la formation de ces agents.



Les promotions 2014 des délégués et inspecteurs au permis de conduire et à la sécurité lors de la visite du ministre de l'Intérieur, Bernard CAZENEUVE, le 4 septembre 2014.